

**AVIS D'ÉVALUATION FONCIÈRE**  
Exercice fiscal 2020-21  
(Ceci n'est pas une facture.)

15 janvier 2020

Propriétaire(s)

Adresse de la propriété

Arrondissement : \_ Bloc : \_\_\_ Terrain : \_\_

Classe d'impôt : \_ Catégorie de bâtiment : \_\_ Unités : \_

**VOTRE AVIS D'ÉVALUATION FONCIÈRE EN UN COUP D'ŒIL**

**Valeur marchande 2020-21 :** \_\_\_\_\_ \$

**Valeur estimée 2020-21 :** \_\_\_\_\_ \$

**Vos exonérations foncières :** \_\_\_\_\_

**Vous trouverez ci-dessous une estimation de votre impôt foncier pour 2020-21.**

**QUE REPRÉSENTE CET AVIS ?**

Il s'agit de votre avis d'évaluation foncière. **Ceci n'est pas une facture, aucun paiement n'est requis.** Cet avis :

- Vous informe de la valeur estimée de votre propriété pour l'exercice fiscal 2020-21 et vous explique comment vous y opposer si vous pensez qu'une erreur a été commise.
- Vous explique comment est calculé l'impôt foncier.
- Contient une estimation de votre impôt foncier pour l'exercice fiscal 2020-21.

Veillez conserver une copie de cet avis dans votre dossier. Vous pouvez également consulter votre avis d'évaluation foncière et vos factures de l'impôt foncier en ligne sur [www.nyc.gov/nopv](http://www.nyc.gov/nopv).

**IMPÔT FONCIER ESTIMÉ POUR 2019-20**

Nous ne pouvons pas calculer votre impôt foncier pour 2020-21 tant que le nouveau taux fiscal n'a pas été adopté par le conseil municipal. En attendant, vous paierez au taux de 2019-20. De nombreux facteurs influencent le montant de votre impôt, y compris les exonérations et abattements auxquels vous pouvez avoir droit.

Le tableau ci-dessous estime le montant dont vous serez redevable en multipliant la valeur imposable de votre propriété par le taux fiscal actuel de \_\_\_\_ %. L'objectif de ce tableau est strictement informatif ; le montant réel dont vous êtes redevable peut varier en fonction du taux fiscal pour 2020-21 et du montant de vos exonérations et de vos abattements.

Année	Valeur imposable		Taux fiscal		Impôt foncier
2020-21	_____ \$	x	_____	=	_____ \$

**DATES CLÉS**

2 mars 2020  
Dernier jour pour vous opposer à votre valeur estimée.  
(Propriétés de catégorie 2 et 4.)

16 mars 2020  
Dernier jour pour demander un nouvel examen de votre valeur marchande.  
(Propriétés de catégorie 1.)

Dernier jour pour demander une exonération fiscale.

1<sup>er</sup> avril 2020  
Dernier jour pour demander un nouvel examen de votre valeur marchande.  
(Propriétés de catégorie 2 et 4.)

1<sup>er</sup> juillet 2020  
L'exercice fiscal 2020-21 débute.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur**

**[www.nyc.gov/nopv](http://www.nyc.gov/nopv)**

## MÉTHODE DE CALCUL DE VOTRE IMPÔT FONCIER

L'impôt foncier est déterminé à l'aide d'une formule complexe qui tient compte de nombreux montants et de nombreux calculs. Rendez-vous sur [www.nyc.gov/nopv](http://www.nyc.gov/nopv) pour plus d'informations sur l'évaluation de votre propriété et sur l'impôt foncier.

<b>QUE FAIRE SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD AVEC CES VALEURS</b>	
<b>Opposez-vous à votre valeur marchande</b> auprès du Département des finances	<b>Opposez-vous à votre valeur estimée</b> auprès de la Commission fiscale de la ville de New York
<p>Si vous pensez que le Département des finances (Department of Finance) a commis une erreur dans le calcul de votre valeur marchande, vous pouvez envoyer un formulaire « Request for Review » (Demande de nouvel examen). Le formulaire est disponible sur <a href="http://www.nyc.gov/nopv">www.nyc.gov/nopv</a>, ou par téléphone au 311.</p> <p>De nombreux propriétaires envisagent de demander un nouvel examen de leur valeur marchande dans l'espoir de réduire leur impôt foncier. Toutefois, votre impôt foncier ne diminuera pas si vous ne pouvez pas prouver que votre valeur marchande devrait être inférieure à la valeur marchande fixée.</p> <p><b>Dates limites de dépôt :</b></p> <p>Propriétés de catégorie 1 : 16 mars 2020 Toutes les autres propriétés : 1<sup>er</sup> avril 2020</p>	<p>Vous avez le droit de vous opposer à votre valeur estimée auprès de la Commission fiscale de la ville de New York (New York City Tax Commission), un organisme indépendant distinct du Département des finances. La Commission fiscale est habilitée à réduire la valeur estimée de votre propriété, à en modifier la catégorie fiscale et à ajuster vos exonérations fiscales. La Commission fiscale n'est pas habilitée à modifier votre valeur marchande, la description de votre propriété ni la catégorie de votre bâtiment.</p> <p>Votre demande doit être reçue avant la date limite de dépôt. Pour accéder aux formulaires d'appel de la Commission fiscale, rendez-vous sur <a href="http://www.nyc.gov/taxcommission">www.nyc.gov/taxcommission</a>. Vous pouvez également vous rendre dans un centre d'affaires du Département des finances (adresses sur <a href="http://www.nyc.gov/nopv">www.nyc.gov/nopv</a>). Pour plus d'informations, appelez le 311.</p> <p><b>Dates limites de dépôt :</b></p> <p>Propriétés de catégorie 1 : 16 mars 2020 Toutes les autres propriétés : 2 mars 2020</p>

## **VEUILLEZ EXAMINER : LES INFORMATIONS DE VOTRE PROPRIÉTÉ**

Le Département des finances possède les informations suivantes concernant votre propriété. Veuillez les examiner et nous communiquer les éventuelles erreurs en remplissant un formulaire « Request to Update » (Demande d'actualisation), disponible sur [www.nyc.gov/nopv](http://www.nyc.gov/nopv) ou par téléphone au 311.

Propriétaire(s) : _____		Catégorie de bâtiment : _____	
Zonage primaire _____	Façade du terrain _____	Profondeur du terrain _____	
Superficie du terrain _____	Forme du terrain _____	Type du terrain _____	
Proximité _____	Façade du bâtiment _____	Profondeur du bâtiment _____	
Nombre de bâtiments _____	Style _____	Année de construction _____	
État extérieur _____	Superficie terminée _____	Superficie non terminée _____	
Unités commerciales _____	Superficie commerciale _____	Unités résidentielles _____	
Type de garage _____	Superficie du garage _____	Catégorie du sous-sol _____	
Superficie du sous-sol _____	Type du sous-sol _____	Type de construction _____	
Mur extérieur _____	Nombre d'étages _____		

### **CE QUI A CHANGÉ : COMPARAISON DES EXERCICES FISCAUX 2019-20 ET 2020-21**

	Exercice actuel (2019-20)	Prochain exercice (2020-21)	Changement
<b>Valeur marchande</b>	_____ \$	_____ \$	+/- _____ \$
<b>Pourcentage de l'évaluation</b>	___ %	___ %	--
<b>Valeur estimée</b>	_____ \$	_____ \$	+/- _____ \$
<b>Valeur marchande réelle</b>	--	_____ \$	--
<b>Montant de l'exonération</b>	_____ \$	_____ \$	+/- _____ \$
<b>Valeur imposable</b>	_____ \$	_____ \$	+/- _____ \$

#### **EXONÉRATIONS FISCALES DU PROPRIÉTAIRE**

La ville de New York propose des avantages fiscaux connus sous le nom d'exonérations, notamment aux personnes âgées, aux anciens combattants, aux membres du clergé et aux personnes handicapées. En plus de réduire votre impôt, de nombreuses exonérations peuvent également vous permettre d'éviter de devoir vendre votre privilège sur votre propriété. Consultez la fiche ci-jointe pour plus d'informations concernant la vente de privilèges.

La date limite pour les demandes d'exonérations pour propriétaire est le 16 mars 2020. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.nyc.gov/nopv](http://www.nyc.gov/nopv) ou appelez le 311.

L'État de New York propose un avantage STAR qui concerne de nombreux propriétaires, ainsi qu'un avantage Enhanced STAR pour les personnes âgées. Si vous avez demandé à l'État un crédit STAR ou Enhanced STAR après le 15 mars 2015, celui-ci n'apparaîtra pas sur cet avis. Rendez-vous sur [www.tax.ny.gov/star](http://www.tax.ny.gov/star) pour plus d'informations.

#### **ABATTEMENT FISCAL POUR COOPÉRATIVES ET COPROPRIÉTÉS**

Les propriétaires d'unités coopératives et de copropriétés peuvent avoir droit à un abattement qui leur permettra d'économiser de l'argent sur leur impôt foncier. Votre unité doit se situer dans un bâtiment éligible et doit être votre résidence principale.

Votre agent de gestion ou conseil d'administration doit introduire une demande en votre nom et certifier que l'unité est votre résidence principale. La date limite est le 18 février 2020. Si vous avez des questions, prenez contact avec votre agent de gestion ou conseil d'administration.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, ou si vous n'avez pas d'agent de gestion, prenez contact avec le Département des finances sur [nyc.gov/contactcoopabat](http://nyc.gov/contactcoopabat), ou appelez le 311.

## COMMENT OBTENIR DE L'AIDE

### PRENDRE CONTACT AVEC LE DÉPARTEMENT DES FINANCES

Si vous avez des questions concernant les informations contenues dans cet avis, prenez contact avec le Département des Finances de la ville de New York :

**En ligne :** [www.nyc.gov/nopv](http://www.nyc.gov/nopv)

**Par téléphone :** Composez le 311. (En dehors de New York ou par service de relais, appelez le 212-636-9675.)

**Par courrier :** NYC Department of Finance  
Correspondence Unit  
1 Centre St, 22nd Fl  
New York, NY 10007

**En personne :** Rendez-vous dans un centre d'affaires du Département des finances (adresse sur [www.nyc.gov/nopv](http://www.nyc.gov/nopv)) ou assistez à un événement de sensibilisation du Département des finances (détails ci-dessous).

### ÉVÉNEMENTS DE SENSIBILISATION DU DÉPARTEMENT DES FINANCES

Recevez une aide individuelle pour comprendre votre avis d'évaluation foncière. Appelez le 311 ou rendez-vous sur [www.nyc.gov/nopv](http://www.nyc.gov/nopv) pour vérifier les dates et les emplacements ou trouver d'autres événements dans votre arrondissement. Apportez votre avis d'évaluation foncière à l'événement.

ÉVÉNEMENTS EN MATINÉE (10:00 - 12:00)	
<b>4 février</b> Bronx	Bronx Borough President's Office 851 Grand Concourse, Rotunda
<b>5 février</b> Manhattan	David N. Dinkins Municipal Building 1 Centre Street, Mezzanine North
<b>6 février</b> Staten Island	Staten Island Borough Hall 10 Richmond Terrace, Room 125
<b>11 février</b> Queens	Queens Borough Hall 120-55 Queens Blvd, Atrium
<b>12 février</b> Brooklyn	Brooklyn Borough Hall 209 Joralemon Street

ÉVÉNEMENTS EN SOIRÉE (17:00 - 19:00)	
<b>13 février</b> Manhattan	David N. Dinkins Municipal Building 1 Centre Street, Mezzanine North
<b>24 février</b> Brooklyn	Brooklyn Borough Hall 209 Joralemon Street
<b>25 février</b> Bronx	Bronx Borough President's Office 851 Grand Concourse, Rotunda
<b>26 février</b> Staten Island	Staten Island Borough Hall 10 Richmond Terrace, Room 125
<b>27 février</b> Queens	Queens Borough Hall 120-55 Queens Blvd, Atrium

### BUREAU DU DÉFENSEUR DES CONTRIBUABLES

Si vous avez consenti à un effort raisonnable pour résoudre un problème fiscal auprès du Département des finances et estimez que la réponse que vous avez reçue n'est pas satisfaisante, le Bureau du défenseur des contribuables (Office of the Taxpayer Advocate) peut vous aider. Pour obtenir de l'aide, rendez-vous sur [www.nyc.gov/taxpayeradvocate](http://www.nyc.gov/taxpayeradvocate) et remplissez le formulaire DOF-911, « Request for Help from the Office of the Taxpayer Advocate » (Demande d'aide du Bureau du défenseur des contribuables).

**Par téléphone :** Composez le 311. (En dehors de New York ou par service de relais, appelez le 212 636-9675.)

**Par courrier :** NYC Office of the Taxpayer Advocate, 375 Pearl Street, 26th Floor, New York, NY 10038

**Si, en raison d'un handicap, vous avez besoin d'aide pour présenter une demande et recevoir un service, ou pour participer à un programme offert par le Ministère des Finances, nous vous invitons à prendre contact avec le Facilitateur des services pour les personnes souffrant d'un handicap en vous rendant sur [www.nyc.gov/contactdofeeo](http://www.nyc.gov/contactdofeeo) ou en appelant le 311.**